
RE: Questionnaire aux candidats – Corrida à Béziers

À partir de contact@colbac.info <contact@colbac.info>

Date Jeu 05-03-26 16:58

À Robert Ménard <menard2026@gmail.com>

Monsieur le Maire,

Nous prenons acte de votre refus de répondre à notre questionnaire et du fait que vous réitérez votre soutien à la corrida. Nous constatons également que la seule réponse que vous apportez à celles et ceux qui souhaitent l'abolition de cette pratique cruelle consiste, une fois encore, à leur suggérer de détourner le regard. Nous espérons toutefois que, pour un responsable politique, détourner le regard ne saurait constituer une réponse aux réalités qui dérangent. L'histoire montre que les injustices ne disparaissent pas simplement parce qu'on choisit de ne pas les voir.

Vous reprenez par ailleurs vos critiques à notre égard en laissant entendre que nous aurions tenu des propos insultants à votre rencontre, voire à l'encontre de votre épouse. Nous contestons formellement avoir tenu le moindre propos injurieux. La critique de décisions publiques prises par un élu relève du débat démocratique. Concernant votre épouse, nous l'avons parodiée lors d'un défilé pour ses prises de position en tant que députée en faveur de la corrida, et non en tant qu'épouse du maire de Béziers.

Quant à vous, vous représentez la ville de Béziers, ici comme dans les médias. La banderole « Béziers finance la torture », accompagnée de votre visage, ne visait pas Robert Ménard en tant qu'homme, mais le maire de Béziers et les décisions prises dans l'exercice de cette fonction. C'est cette responsabilité publique qui est en cause.

Nous sommes une association anticorrida et, à ce titre, il est normal que nous considérions qu'une pratique consistant à infliger des souffrances inutiles à un animal jusqu'à la mort dans le but de distraire un public constitue une torture.

Enfin, nous rappelons que nous avons déjà manifesté à plusieurs reprises à l'endroit que vous qualifiez de « devant chez vous », c'est-à-dire devant la colonne Morris des Allées Paul Riquet, sans que cela n'ait jusqu'à présent suscité de votre part de protestation particulière. Notre manifestation ne s'adressait d'ailleurs pas à vous, mais visait simplement à bénéficier de l'affluence du public des « Jeudis de Béziers ».

Cordialement,

Sophie Maffre-Baugé
Présidente du COLBAC
06.48.25.64.91

De : Robert Ménard <menard2026@gmail.com>

Envoyé : mercredi 4 mars 2026 15:16

À : contact@colbac.info <contact@colbac.info>

Objet : Re: Questionnaire aux candidats – Corrida à Béziers

Bonjour,

Vous nous avez sollicités à plusieurs reprises sur la corrida dans le cadre des élections municipales de Béziers.

Fervent défenseur de la liberté d'expression, j'ai toujours accepté que les mouvements anti-corrida manifestent à Béziers pour exprimer leur opposition à la tauromachie. Néanmoins, votre opposition a pris, ces derniers temps, une tournure difficilement tolérable, manifestant à moins de 20 mètres de mon domicile et brandissant des pancartes à mon effigie ou à celle de mon épouse avec des slogans pour le moins injurieux ou insultants.

Dans ces conditions, je réitère mon propos : je ne suis pas moi-même un adulateur de la tauromachie mais je ne souhaite pas l'interdire à Béziers ni ailleurs en France. Chacun est libre d'entrer dans une arène s'il le souhaite ou de ne pas y aller si ce spectacle le révolte.

Cordialement,

--

Robert Ménard
menard2026@gmail.com

Le 20 févr. 2026 à 14:19, contact@colbac.info a écrit :

À l'attention de Monsieur Robert Ménard,
Candidat tête de liste de la liste « Choisir Béziers »

Monsieur,

Dans le cadre des élections municipales de 2026 à Béziers, le COLBAC souhaite connaître la position des candidats sur la question de la corrida et des politiques publiques qui s'y rapportent.

Vous trouverez en pièce jointe un questionnaire portant sur différents aspects (subventions, accès des mineurs, gestion des arènes, liberté de manifester, etc.).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous le retourner complété et signé par retour de mail à l'adresse suivante : contact@colbac.info.

Les réponses reçues ont vocation à être rendues publiques afin d'informer les électeurs.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute précision.

Nous vous remercions par avance de l'attention portée à cette démarche et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Sophie Maffre-Baugé - 06 48 25 64 91
Présidente du COLBAC | www.colbac.info
Comité de Liaison Biterrois pour l'Abolition de la Corrida
2, rue Jeanne Jugan - Boîte à lettre n°31 - 34500 Béziers

<Outlook-Logo COLBA.png>

<Questionnaire_corrida_candidats_municipales 2026.pdf>